



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Conseil national de l'information géolocalisée

Conseil plénier

2 décembre 2022

Grande Arche de la Défense

Ordre du jour

- Introduction et accueil des membres
- Contribution du CNIG à la Planification écologique
 - France Nation Verte (Emmanuel Schneider, SGPE)
 - Décision des travaux du CNIG à lancer
- Avis du CNIG sur le projet de décret BAL/BAN
- Validation des travaux des pôles et commissions
- Données de recherche
 - Recherche.data.gouv (Isabelle Blanc, MESRI)
 - Décision des travaux du CNIG à lancer



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Introduction

Nouveau décret

- Nouvelles ambitions pour le CNIG
- Nouveaux membres du Conseil
- Nouveau site internet : à découvrir en fin de réunion



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Planification écologique



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France Nation Verte

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée



Emmanuel Schneider
Directeur de programme
Secrétariat Général à la
Planification Ecologique.



Secrétariat Général à la Planification Ecologique

**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation de France Nation Verte

Conseil National de l'Information Géolocalisée

Pourquoi une planification écologique ?

- Assurer une cohérence entre les différentes politiques publiques au regard des enjeux systémiques de la planification écologique
- Faire porter les enjeux écologiques et nos engagements au plus haut niveau
- Inclure les enjeux de long terme dans les arbitrages, et vérifier les conditions de bouclage
- Assurer la fluidité du travail interministériel, mettre les points d'arbitrages à l'ordre du jour
- Assurer la mise en œuvre des mesures prévues, suivre les indicateurs, créer un cadre de redevabilité au niveau PM
- Incarner le récit politique de la transition écologique en France et engager les parties prenantes

Pour cela :

- Création du SGPE
- Définition d'un cadre commun et pérenne pour la planification écologique, en chapeau des stratégies et politiques existantes.

Antoine PELLION
Secrétaire général

Louise CONTAT
Directrice de cabinet

Aline ORRIOLS
Assistante de direction

Frédéric GLANOIS
Secrétaire général adjoint
Chef du pôle Impact

Cécilia BERTHAUD
Secrétaire générale adjointe
Cheffe du pôle Ambition

Emeline KEUNDJIAN
Secrétaire générale adjointe
Cheffe du pôle Engagement

Frédéric JOBERT
Directeur de programme
Emmanuel SCHNEIDER
Directeur de programme

Xavier BONNET
Directeur de programme économie et
financement
Léa BOUDET
Directrice de programme financement et
budget
Joseph HAJJAR
Directeur de programme climat
Vincent HULIN
Directeur de programme biodiversité
Maryse MONFORT
Directrice de programme emploi et
compétences
Lohengrine SCHÜLZ
Directeur de programme économie
circulaire

Irina PUNGARU
Directeur de programme
Laurent CABIOCH
Directeur de programme

Méthode : 5 objectifs, 6 thématiques, 22 chantiers



Le plan d'action de tous les Français pour réussir la transition écologique

La planification écologique se structure autour de **6 thématiques-clés de la vie quotidienne**, déclinées en **22 chantiers** opérationnels, détaillés dans l'infographie. À ces **22 chantiers** opérationnels s'ajoutent **7 chantiers** transversaux :

- Financement
- Déploiement territorial
- Emplois, compétences et formations
- Données environnementales
- Services publics exemplaires
- Transition juste et mesures d'accompagnement
- Sobriété des usages et des ressources

Méthode générale

- Définition interministérielle d'un mandat couvrant l'ensemble des enjeux
- Définition de priorités politiques pour les prochains mois
- Définition des indicateurs de suivi du mandat
- Le cas échéant lancement «politique» du chantier
- S'appuyer sur les travaux existants en prenant en compte les priorités et enjeux du mandat
- Le cas échéant, concertations et travaux interministériels supplémentaires, appuyés d'expertises externes si besoin

Pôle impact – les difficultés à résoudre

3 pièges à éviter

Beaucoup d'actions sont essentielles, mais pas toujours concrètes (élaboration de stratégies, de guide, de méthodologies, de plans...) – les piloter ne garantit pas le changement et encore moins le résultat



Rappeler systématiquement le sens – l'intérêt du pays, le « pourquoi » du plan et l'objectiver par un critère indiscutable (e.g. volume d'eau disponible)

Les faits objectifs (e.g. volumes d'eaux prélevés) nous parviennent avec retard (données complètes en 2019) après analyse et consolidation



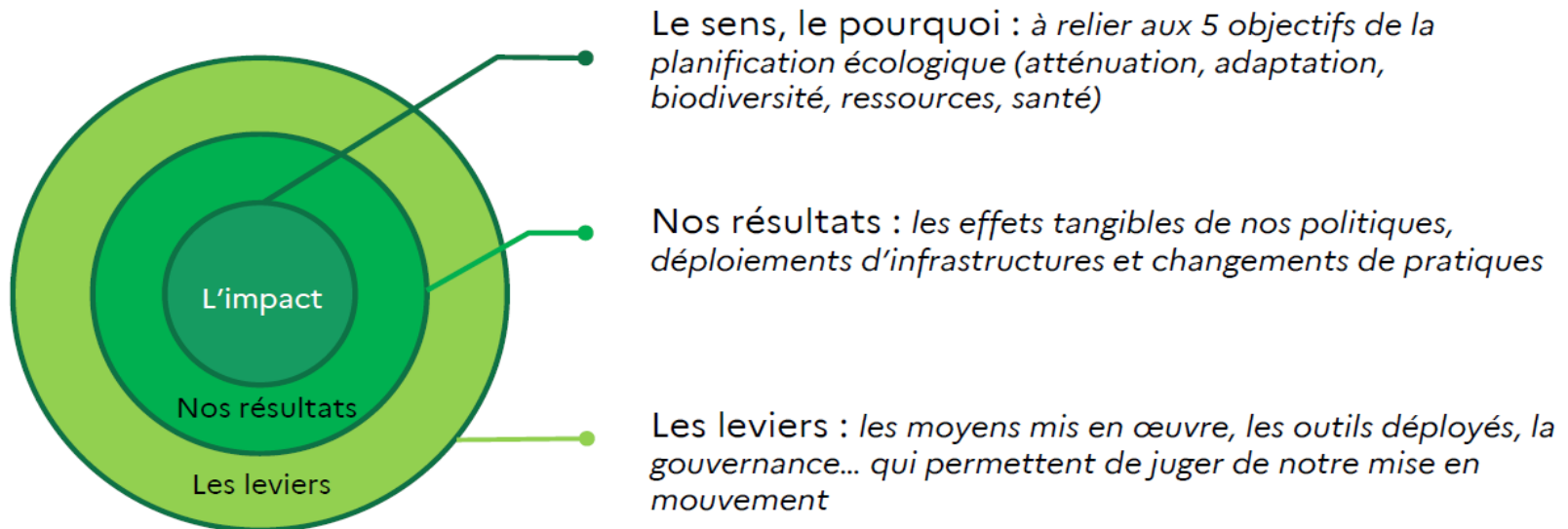
Identifier la source primaire de la donnée et accélérer sa remontée régulière (i.e. y compris hors crise) jusqu'à Matignon

Une transition systémique, difficile à cloisonner – pour suivre la qualité des eaux on peut se retrouver à piloter d'autres sujets éloignés !



Accepter de se limiter à quelques « proxis » les plus pertinents

Notre ambition à décliner dans chaque chantier



Les prochaines étapes de collecte de données

- Décliner la démarche sur les 22 chantiers
- Engager les services (DGITM, DGALN, DGPR, DGEC, DGE, ..) dans la démarche de collecte d'indicateurs
- Explorer toutes les bases de données et les chiffres accessibles (dont opérateurs)
- Collaborer avec la DITP pour maximiser la complémentarité des initiatives et explorer les synergies outils
- Produire une première version de tableau de bord pour la PM

Planification Ecologique

ECHANGES

Ateliers du CNIG

Un cycle d'ateliers sur la planification écologique.

Atelier n°1 avec le concours de l'ANCT le 16 novembre : les énergies renouvelables

Principales conclusions

- La standardisation est incontournable pour pouvoir échanger, et partager des référentiels communs et mettre en cohérence les différents plans.
- Etat des lieux des acteurs et des données existantes préalable à la mise en place de dispositifs de coordination.
- Réfléchir à des espaces de données partagées incluant des mécanismes de prise en compte des questions de transparence, de qualité, d'éthique, de propriété des données
- La coordination avec les territoires est indispensable, générer des lieux de dialogue.
- Formation de la communauté des géomaticiens aux enjeux et sujets de la planification écologique et de l'énergie.
- Le CNIG, lieux de coordination autour de l'information géolocalisée pour le développement des énergies renouvelables.

Propositions d'actions

- Constituer un groupe de travail sur les standards « Energies Vertes » au sein de la commission des standards avec pour objectif de définir des standards interopérables entre les différentes énergies.
- Recenser les acteurs des énergies renouvelables et faire un état des lieux des données géolocalisées disponibles.
- Constituer un groupe de coordination des acteurs, en vue de constituer des règles de constitution et de partage des données géolocalisées, pour proposer la constitution de géo-communs ou d'espaces communs de données.
- Mobiliser les correspondants du CNIG dans les régions et les plateformes régionales pour organiser la mise en place de groupes de travail régionaux pour générer des lieux de dialogue avec les différents acteurs du territoire.
- Réunir les acteurs pour organiser un cycle de webinaires sur les sujets de planification écologique et des énergies renouvelables, à destination de la communauté des géomaticiens.
- Poursuivre le cycle d'ateliers, prochains ateliers en février et avril 2023



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Avis du CNIG

Projet de décret BAL - BAN

Projet de décret

- Décret d'application de la loi 3DS relatif à la mise à disposition par les communes des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions dans le cadre de la mise à disposition des données de référence prévue par l'article L. 321-4 du code des relations entre le public et l'administration
- Proposé par la DGCL il a fait l'objet d'une réunion interministérielle le 17/10.
- Avis du CNIG attendu pour le 15/12, passage devant la CNEN le 15 décembre, puis transmission au Conseil d'Etat
- Ce projet de décret prévoit :
 - d'imposer aux communes la création de bases d'adresse locale (BAL) pour alimenter la base d'adresses nationale (BAN)
 - de fixer le principe du dites-le-nous-une-fois pour les communes (avec une application différée)
 - de désigner l'IGN comme l'opérateur de la BAN

Position du CNIG

- Mise en place au sein du CNIG / pôle de coordination avec les territoires d'un comité de déploiement de la BAN pour lever les freins au déploiement des BAL dans les 35000 communes et à l'utilisation de la BAN par tous les acteurs publics.
- Le mandat du comité de déploiement rappelle l'importance de l'enjeu d'avoir un référentiel adresse , de haute qualité, exhaustif, à jour et sans doublon, partagé entre toutes les administrations et plus largement par tous les utilisateurs pour développer des services à valeur ajoutée .
- Le comité de déploiement réuni le 19 octobre précise : « La publication du décret d'application de la loi 3DS pour l'adresse est attendu, elle permettra de dynamiser le déploiement des BAL dans les communes. »

Projet d'avis

Le CNIG émet un avis favorable au projet de décret ci-annexé qui permettra l'accélération du déploiement des bases adresses locales et la constitution de la base adresse nationale conformément à ses recommandations de coordination et de production en commun de référentiels de données géolocalisées.

La réussite du déploiement de la base adresse nationale est un enjeu stratégique majeur qui nécessite la collaboration de différents acteurs représentés au CNIG.

Pour l'application de ce décret, le comité de déploiement de la BAN mis en place au sein du CNIG aura un rôle de coordination pour lever les freins et accélérer le déploiement des BAL dans les communes et l'utilisation généralisée de la BAN par les acteurs publics.

Remarques reçues

Jean-Michel Morer, représentant de l'Association des petites villes de France :

- Le délai indiqué d'un mois est trop restrictif, compte tenu notamment des modalités d'organisation des petites villes (il s'adresse à des communes de plus de 2000 habitants) et notamment de la période estivale.
Un délai de trois mois me semblerait plus approprié sans changer pour autant l'ambition et la nature d'un décret dont je partage évidemment les objectifs.

Pierre Jaillard, président de la commission nationale de toponymie :

- l'Académie écrit maintenant "lieudit" et non plus "lieu-dit" (ce qui simplifie le pluriel!);
- à l'expérience de la gestion du Code officiel géographique, il apparaîtrait important de prévoir la possibilité pour le gestionnaire de la BAN de rectifier les questions de pure forme (traits d'union, majuscules, préposition de jonction entre le générique et le spécifique: par exemple, possibilité de corriger "rue de Charles de Gaulle" en "rue Charles-de-Gaulle") - même s'il est bien certain que le volume ne permettra pas de le faire systématiquement.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Travaux des pôles et commissions

**Validation des standards
principaux travaux**

Travaux des pôles et commissions CNIG en 2022

Pôle innovation et prospective :

fonctionnement sous forme d'ateliers : 4 ateliers

- Commission besoins et usages : 3 réunions
- Commission Modèles économiques : 2 réunions
- Commission Europe et international : à lancer

Pôle de coordination avec les territoires : organiser la coordination entre les acteurs

Réunion du pôle : 3 réunions

- Comité de déploiement de la BAN : 3 réunions
- Comité de coordination des bases d'occupation du sol : 2 réunions

Commissions expertes : proposer des standards, des avis, des documents en concertation et en faisant appel aux meilleurs experts

- Commission des standards : 3 réunions
- Commission Règles et qualité : 2 réunions
- Commission Nationale de Toponymie : 2 réunions
- Commission géopositionnement : 2 réunions

Validation des standards CNIG

Rappel du processus de validation des standards

- Après un appel à commentaires public les projets de standard sont amendés et soumis à la Commission des Standards. Ils sont dès lors considérés comme "validés" et utilisables sous son autorité.
- Le label CNIG passe par l'adoption finale en Conseil Plénier.
- Un standard est d'abord un guide harmonisé et compatible avec le contexte juridique européen. Son caractère réglementaire et obligatoire n'apparaît que quand la loi y fait référence et dès lors il devient obligatoire et il évolue avec elle.

6 standards CNIG en attente de validation

Ils ont été validés par la commission des standards :

- Dématérialisation des Documents d'Urbanisme
 - Standard SRU v2022-10, 1ère version pour la Structuration des Règlements d'Urbanisme
 - Standard PLU v2022-10 nouvelle version Plan Local d'Urbanisme
 - Standard CC v2022-10 nouvelle version Carte Communale
 - Standard PSMV v2022-10 nouvelle version Plan de sauvegarde et de Mise en Valeur
- Réseaux
 - Standard StaR-Elec des réseaux électriques, v1.01 de 2022
 - Standard Eclairages extérieurs, v1 de 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Organisation des la coordination avec les acteurs de la recherche



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Recherche.data.gouv

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée



Isabelle Blanc
Administratrice ministérielle des
données et des codes sources,
Ministère de l'enseignement
supérieur, de la recherche et de
l'innovation.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE recherche.data.gouv.fr

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Un écosystème au service du partage et de l'ouverture des données de recherche

Isabelle Blanc, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

 [@AMDAC_MESR](https://twitter.com/AMDAC_MESR)

2 décembre 2022 – CNIG



LICENCE OUVRETE
OPEN LICENCE



Ambition

posée par la loi pour une république numérique (2016)
rappelée par la science ouverte

Ouvrir l'ensemble des produits et des méthodes de la recherche

- >> Les publications
- >> Les données
- >> Les codes sources

Une science plus cumulative, plus robuste, plus reproductible

Une science transparente et accessible à toutes et tous



Les engagements

*Deuxième plan national pour la science ouverte
Politique des données, des algorithmes et codes sources*

**Soutenir la structuration, la préservation, le partage, l'ouverture,
la découverte des données de la recherche**

Favoriser les pratiques de réutilisation des données de la recherche

Créer Recherche Data Gouv





Objectifs

Ne pas laisser d'équipes de recherche sans solution pour ouvrir ou partager leurs données

Privilégier la qualité à la quantité

Mutualiser les efforts et les compétences entre établissements



Un maillage d'offres d'accompagnement généraliste et thématique

- Sensibiliser, former ou accompagner les équipes de recherche en proximité thématique et/ou géographique

Une offre souveraine de dépôt, publication et de signalement des données

Plateforme nationale pluridisciplinaire et fédérée des données de la recherche

- Complémentaire des entrepôts thématiques
- Une solution opérationnelle à destination des équipes de recherche
- Une alternative à la publication sur des plateformes commerciales ou ne répondant pas à des critères de confiance
- Devenir un des services de *l'European open science cloud*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

recherche.data.gouv.fr



**Un écosystème au service du partage
et de l'ouverture des données de recherche**



Un écosystème au service du partage et de l'ouverture des données de recherche

13 + ATELIERS DE LA DONNÉE

Expertise généraliste en proximité des équipes de recherche pour toute question relative à la donnée



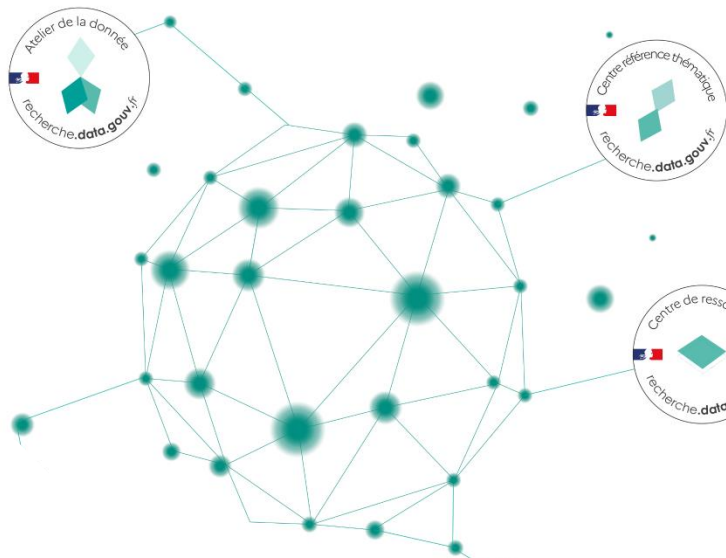
6 + CENTRES DE RÉFÉRENCE THÉMATIQUES

Expertise par domaine scientifique



4 CENTRES DE RESSOURCES

Pour soutenir les ateliers et capitaliser leurs pratiques





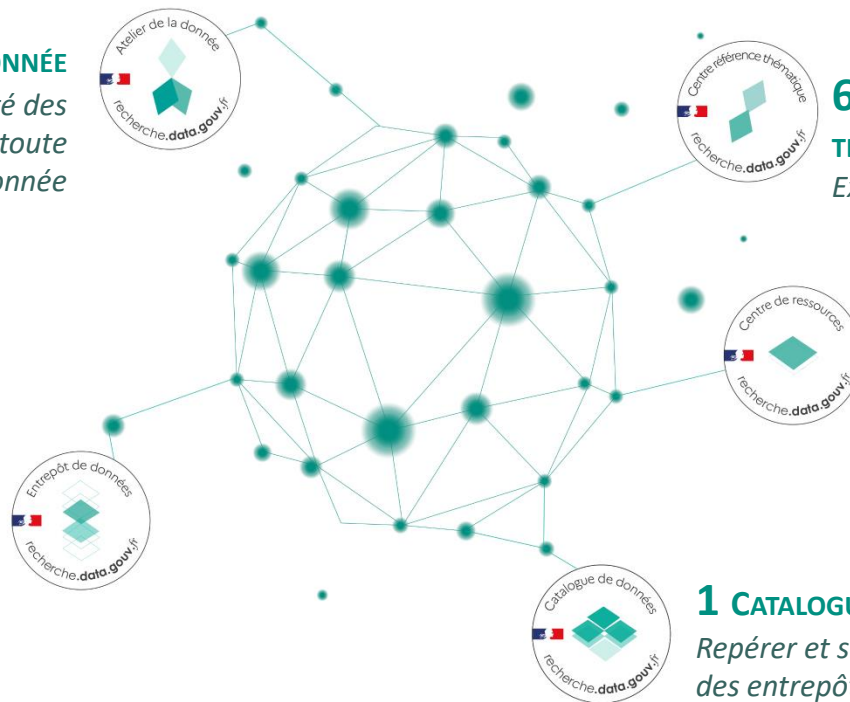
Un écosystème au service du partage et de l'ouverture des données de recherche

13 + ATELIERS DE LA DONNÉE

Expertise généraliste en proximité des équipes de recherche pour toute question relative à la donnée

1 ENTREPÔT DE DONNÉES

Offre mutualisée pour tous les établissements pour le dépôt et la publication des données



6 + CENTRES DE RÉFÉRENCE THÉMATIQUES

Expertise par domaine scientifique

4 CENTRES DE RESSOURCES

Pour soutenir les ateliers et capitaliser leurs pratiques

1 CATALOGUE DES DONNÉES

Repérer et signaler les données des entrepôts externes de confiance



Les ateliers de la donnée

novembre 2022

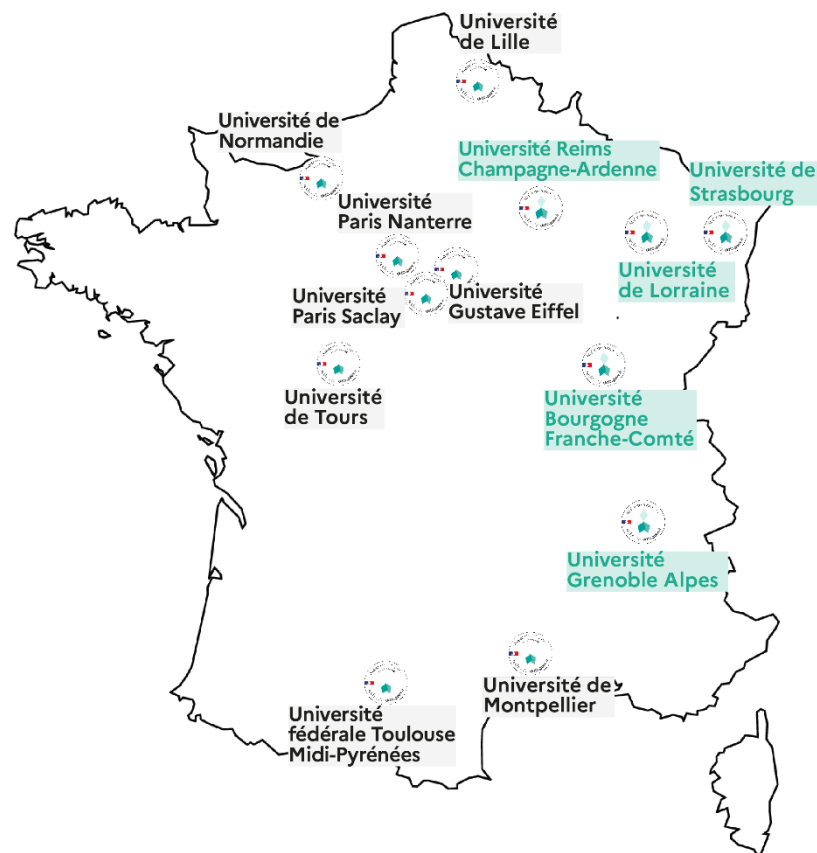


Expertise généraliste en proximité des équipes de recherche pour toute question relative à la donnée

Mutualisation des services et des compétences des établissements à l'échelle d'un territoire

Développement progressif des ateliers de la donnée

- *Au rythme de leur conception par les établissements*
- *Au fil des appels à manifestation d'intérêt successifs (3 par an d'ici fin 2023)*

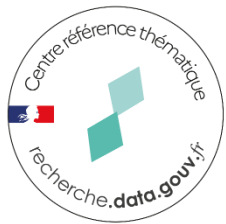




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE recherche.data.gouv.fr

Liberté
Égalité
Fraternité

Les centres de référence thématiques



Expertise par domaine scientifique

Définition et diffusion des **bonnes pratiques et des standards internationaux de gestion, traitement et diffusion des données** par domaine scientifique

Premier paysage proposé :
infrastructures de recherche ayant une activité structurante de gestion et diffusion de données pour leur communauté scientifique

novembre 2022





Les centres de ressources



Centre de ressources
supports pédagogiques, e-formations
Recherche Data Gouv

*Mise en commun et certification de
supports pédagogiques et élaboration et
diffusion de **e-formations généralistes***



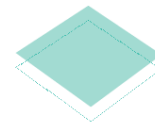
Centre de ressources
compétences
Recherche Data Gouv

*Dispositif de **montée en compétences**
pour les ateliers de la donnée*



Centre de ressources
outils communs aux ateliers
Recherche Data Gouv

*Élaboration et maintien d'**outils communs**
aux ateliers*



Centre de ressources
entrepôt-catalogue
Recherche Data Gouv

*Développe et maintien l'**entrepôt-catalogue**
et accompagne les utilisateurs*

Un écosystème au service du partage et de l'ouverture des données de recherche

FÉDÉRER, ACCOMPAGNER, PARTAGER, OUVRIR, RÉUTILISER

Rechercher un jeu de données

Trouver des données ↗

Déposer / Publier un jeu de données ↗

Actualités



Classes virtuelles

Participez aux classes virtuelles Recherche Data Gouv !

Le Centre de ressources entrepôt-catalogue de Recherche Data Gouv propose plusieurs classes virtuelles dédiées à l'entrepôt : Déposer...

Publiée le vendredi 02 septembre 2022



Replay de l'inauguration

Recherche Data Gouv, vu par son écosystème

Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a inauguré, le 8 juillet 2022 à l'Université Paris Cité, Recherche Data Gouv,...

Publiée le mardi 30 août 2022



Capsule vidéo

[Vidéo] Focus sur les ateliers de la donnée

Découvrez les ateliers de la donnée de Recherche Data Gouv, un service pour accompagner les équipes de recherche en vidéo :

Publiée le jeudi 28 juillet 2022



Deuxième appel à manifestation d'intérêt « Ateliers de la donnée »

Recherche Data Gouv lance son deuxième appel à manifestation d'intérêt « Ateliers de la donnée », présentez vos projets !

L'appel à manifestation d'intérêt a pour ambition de : Labelliser des dispositifs Accompagner dans leur

📅 Le 15 septembre 2022

Classe virtuelle : déposer un jeu de données

De 15h à 17h

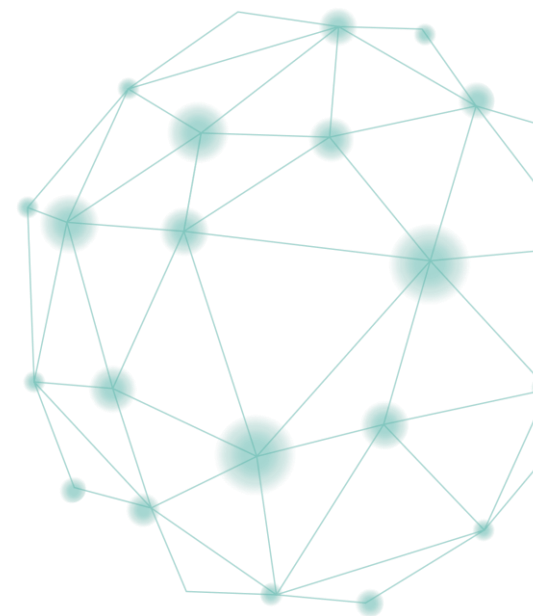
📅 Le 20 septembre 2022

Classe virtuelle : administrer une collection

De 15h à 17h

📅 Le 22 septembre 2022

Classe virtuelle : introduction aux APIs



Une gouvernance collective

- Partenaires du projet



- Représentants de la communauté ESR





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE recherche.data.gouv.fr

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour suivre toutes les actualités

<https://recherche.data.gouv.fr/fr>



@RechercheDataGv



<https://www.linkedin.com/company/recherche-data-gouv/>



LICENCE OUVRETE
OPEN LICENCE

Ateliers du CNIG

Un cycle d'ateliers sur les données géolocalisées et la recherche.

Atelier n°1 avec le concours de Data Terra le 19 octobre : utilisation opérationnelle des données géolocalisées de la recherche.

Principales conclusions

- La connaissance mutuelle entre les acteurs de la recherche et la communauté géomatique est à renforcer
- Les questions de métadonnées, qualité, standards sont cruciales pour faciliter l'utilisation des données issues de la recherche
- La mise en place de recherche.data.gouv est un élément très positif pour l'ouverture et le partage des données.
- Les dispositifs de partage et d'accompagnement tels que Dinamis sont à encourager
- Le CNIG est légitime pour organiser la rencontre entre les différents acteurs des différentes communautés.

Propositions d'actions

- Inviter la communauté de la recherche à participer davantage aux groupes de travail de la commission des standards et de la commission des règles et qualité.
- Poursuivre les travaux sur le modèle économique de Dinamis.
- Poursuivre le cycle d'atelier, prochain atelier en mars 2023.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Conclusion